

Code d'article	229.13
Description	SACHETS CROISSANTS
Catalogue	HOS 114
Mise à jour	02/04/2026 05:32:03


Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
 Dimensions 14+7x26 CM
 Matériel CELLULOSE
 Couleur BLANC
 Grammage 32 G/M2
 Poids net d'une unité (g) 4,50
 Code Décision 97/129/CE PAP 22
 Signage Triman et Info-Tri


Codes

Intrastat 48194000
 ITF14 18420499229130
 EAN13 8420499229133

Colisage

Paquet Unités / paquet 500
 Dimensions paquet (cm) 28,00 x 29,00 x 8,00
 Poids brut colis (kg) 2,15
 Volume paquet (m³) 0,0064960
 Code Décision 97/129/CE LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 4.000
 Paquets /carton 8
 Dimensions carton (cm) 32,50 x 56,50 x 24,50
 Poids brut carton (kg) 17,18
 Volume carton (m³) 0,0449881
 Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 4
 Cartons / palette 24
 Conditionnement (U base x couches) 4 x 6
 Poids (kg) 436,32
 Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Certificats


Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Produit compostable selon la certification OK compost HOME.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

